

Taxe GAFAM : le mirage d'une justice fiscale, la certitude d'un désastre économique



Réaction d'Arnaud Hacquart, président-fondateur d'Imodirect

Il y a, dans cette décision de doubler la taxe GAFAM, quelque chose d'infiniment révélateur de notre époque : l'illusion du symbole érigée en politique économique.

Sous couvert de « faire payer les géants du numérique », les députés viennent, une fois encore, de frapper ceux qu'ils prétendent défendre : les entreprises françaises.

Car il faut le dire sans détour : les GAFAM ne paient jamais les taxes qu'on leur impose. Elles les répercutent systématiquement sur leurs clients. Tous les entrepreneurs qui utilisent Google, Meta, Amazon ou Microsoft pour développer leurs activités le savent : chaque hausse fiscale se traduit mécaniquement par une augmentation de leurs coûts.

Une taxe pour les géants, payée par les petits

Lors de la première taxe, fixée à 3 %, j'avais déjà dénoncé cette aberration : derrière le discours vertueux, ce sont des milliers de TPE et PME françaises qui se retrouvent à financer, indirectement, un impôt censé viser les multinationales.

Prenons un exemple concret. Aujourd'hui, avec la taxe actuelle, une facture publicitaire Google de 947 € passe à 975 €. Demain, avec un taux porté à 6 %, cette même facture grimpera à 1 004 €.

Sur l'année 2025, cette hausse représente déjà 15 000 € de charges supplémentaires pour Imodirect. En 2026, avec la croissance que nous anticipons, elle atteindra au minimum 50 000 €.

Et Google ne s'en cache pas, puisque le libellé de la ligne de facture est « Coût d'exploitation réglementaire en France ».

Autrement dit, cet impôt « sur les géants du numérique » est en réalité supporté par les entreprises françaises. Un non-sens économique, et un contresens politique.

Face à ce nouveau coup porté à nos marges, deux options s'offrent à nous :

- répercuter tout ou partie de cette hausse sur nos clients, au risque d'alourdir encore le coût du logement pour les particuliers,
- ou l'absorber, en réduisant nos capacités d'investissement, d'embauche et d'innovation.

Dans les deux cas, c'est le tissu productif français qui paie la facture.

Contact presse

Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

Tel. 01 41 05 02 02 / Port. 06 09 05 48 63 – galivel@galivel.com / www.galivel.com

Une mesure hors sol, aux effets parfaitement prévisibles

En 2019, lors de la première mise en place de la taxe sur les services numériques, Google avait immédiatement ajusté ses tarifs publicitaires.

Les pouvoirs publics ne pouvaient donc ignorer que cette nouvelle hausse produirait le même effet — mais amplifié.

En croyant s'attaquer aux géants américains, le gouvernement frappe de plein fouet les entreprises françaises les plus exposées, celles qui, comme Imodirect, dépendent du numérique pour exister, se rendre visibles et se développer.

Présentée comme un acte de justice fiscale, cette mesure devient en réalité un instrument d'injustice économique.

Taxer les symboles ne crée pas de richesse

À force de vouloir « corriger » le capitalisme par la taxation, on finit par corriger la croissance elle-même.

Personne ne pleurera sur le sort des GAFAM ; mais à force de les viser sans jamais les atteindre, on finit par affaiblir ceux qui produisent encore quelque chose en France.

Les plateformes continueront d'afficher des bénéfices record.

Les entreprises françaises, elles, verront leurs marges se réduire encore un peu plus, et leurs capacités à investir, innover et recruter s'éroder.

Ce n'est pas une fatalité économique.

C'est un choix politique.

Et c'est, plus que jamais, le mauvais choix.

À propos d'Imodirect

Lancée commercialement en 2018 par Arnaud Hacquart, Imodirect est une agence immobilière 100% en ligne, nationale, indépendante, dédiée à l'activité de recherche de locataire et de gestion locative. Dotée d'un réseau national de 300 Imoagents, elle s'adresse à tous les propriétaires bailleurs avec une offre professionnelle à des tarifs abordables et des services réalisés en toute transparence.

Plus d'informations sur www.imodirect.com

Contact presse

Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

Tel. 01 41 05 02 02 / Port. 06 09 05 48 63 – galivel@galivel.com / www.galivel.com